L'EGLISE ET LES GUERISONS MIRACULEUSES

(Suite de la page 1)

vous ai appris sur les miracles d'ordre médical.

Jamais l'Eglise n'accorde le nom de miracle aux phénomènes de la suggestion. Elle ne s'occupe pas des maladies nerveuses. Jamais elle ne regarde comme miraculeuse une guérison si l'on n'y a pas apporté la preuve que la disparition de la maladie et la réparation des tissus ont eu lieu instantanément. L'instantanéité est la condition essentielle du miracle. [illegible]

[illegible]

... que les phénomènes physiologiques naturels n'ont pas pu s'accomplir, à cause de l'instantanéité, et qu'il s'est passé quelque chose de surnaturel. Et dans ce cas-là, l'Eglise est légitimement autorisée à prononcer le mot "miracle". Elle [illegible]

[illegible]

FRUITS CONTRE RHUMATISME

M. JAMES DOBSON

"Dites aux rhumatisants comment 'Fruit-a-tives' m'a délivré après cinq ans [illegible] de souffrances.

"[illegible] presque intolérable, affec[illegible] et l'épaule [illegible]. Il [illegible] ce que je prisse 'Fruit-a-tives'. Après six mois environ de traitement continu, je me retrouve parfaitement bien, grâce à l'emploi persistant de 'Fruit-a-tives'."

C'est M. James Dobson, de Bronte, Ont., qui nous écrit cela après essai du traitement "Fruit-a-tives", aux jus de fruits intensifiés avec toniques.

Si vous êtes rhumatisant, "Fruit-a-tives" vous rendra et vous conservera la santé.

25c et 50c la boîte chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

ERUPTION SUL LA FIGURE

Ma sœur souffrait d'une éruption sur le visage, écrit Mme W[illegible]skowski, de Chicago, Ill. Elle employa des onguents et d'autres médicaments, mais sans [illegible] Dr Pierre [illegible] organes d'excrétion [illegible] le système. Ce n'est pas un remède de pharmacien. Des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr [illegible] & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

Le permis pour bâtir la brasserie au coût d'environ $65,000 a été pris la semaine dernière par M. Kiezel et bientôt les soumissions d'entrepreneurs seront demandées.

VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 4 JUIN 1924 — No. 28

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
... PUBLIE ET IMPRIME
...S LES MERCREDIS

... communications concernant ...al ou l'imprimerie devront être ...es :

Le Manitoba
Publie par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
ST-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

CHRONIQUE DE FRANCE

Les Vrais Reconstructeurs

L'histoire rendra justice à la Chambre du Bloc National dont le seul tort, aux yeux de certains, fut d'être composé, dans sa majorité, de braves gens, d'une profonde honnêteté, peu accoutumés aux roueries et aux ficelles de la politique, n'ayant d'autre pensée que de refaire la prospérité de la France.

Sous la législature qui vient de prendre fin, le pays, grâce à eux, a pu, en effet, travailler dans l'ordre et la paix, a upoint d'exciter l'admiration de l'étranger.

Au moment de notre intervention dans la Ruhr, en février 1923, un Anglais éminent, Lord Rothmeere, écrivait: "La France a agi avec un courage intrépide et avec la plus grande circonspection. Elle sert notre propre cause et c'est pourquoi, je le déclare en toute sincérité: chapeau bas devant la France."

Depuis, tous ceux qui ont bie nvoulu examiner de près ses efforts et sa politique, comme les missions américaines qui ont visité les régions libérées, ont rendu hommage à l'oeuvre de la France.

Partotu on répète ces mots qui noas font vroiment honneur: "La France est le pays de l'ordre".

Oui, la parole de M. Poincaré est parfaitement exacte: "Dans un Europe convalescente, encore sujette à de graves accès de fièvre, nous restons un des membres les plus sains et les plus robustes de l'organisme international."

Dailleurs les faits parlent d'eux-mêmes. L'oeuvre de la France et de ses bons serviteurs, depuis quatre ans, a été magnifique. Et certes, elle n'était pas facile!

De quoi s'agissait-il? De pratiquer, pour faire exécuter le traité de paix, une politique d'autorité et de vigueur, mais sans brusquer personne, pas plus les Allemands chicaniers et rétifs que les Alliés aux dents longues.

De restaurer les finances publiques, sans trop imposer le commerce mal en point, l'industrie sans débouchés et le particulier aux prises avec la vie.

De tenir, sans en avoir les moyens suffisants, aux sinistrés, aux mutilés, aux combattants, aux veuves, à toutes les victimes de la guerre, toutes les promesses de la précédente Chambré.

C'était un rude programme, il faut l'avouer.

Remarquez bien: la politique intérieure et extérieure est commandée, depuis quatre ans, par le traité de paix.

Or, qui en est responsable? Qui en soutenant le faux pacifisme Wilsonien, en les faisant à tort passer pour impérialistes, a entravé l'effort des négotiations? Qui? Toujours les mêmes: Les mécontents du Bloc des Gauches.

Le Bloc National, lui, a fait ce qu'il a pu. Et on peut affirmer qu'avec cet instrument imparfait, il a fait un excellent ouvrage.

Où en sommes nous aujourd'hui? Jetez les yeux sur une carte d'Europe et voyez ce qui s'y passe.

Malgré que nous ayons été le pays le plus éprouvé par la guerre, aucun, cependant, n'offre un spectacle aussi réconfortant de stabilité et d'ordre.

L'Angleterre souffre d'une grave crise de chômage et connait certaines difficultés avec ses Dominions; l'Italie l'Espagne ont dû avoir recours au coup d'Etat pour sortir d'une situation très troublée; l'Allemagne est à la merci des fractions avancées; la Russie, n'en parlons pas; la Pologne, et les peuples balkaniques cherchent encore leur équilibre.

A côté de cela, voyez la France: nul ne prétend que l'âge d'or y soit revenu d'un coup de baguette magique, néanmoins soyons justes, et constatons qu'on y vit tranquille, et même qu'on y vit largement: pas de chômage, pas de famine, pas de révolution, pas de coup d'Etat, pas de fusillades.

Les marchés sont abondamment pourvus et dame! il faut reconnaitre que si certains se privent, beaucoup ne se refusent rien; les commerçants font leurs affaires, les cinémas, parait-il, sont pleins, les trains débordent aux jours de fête.

Tout de même, il est facile de crier misère, de jouer au défaitiste, ce sont des mots, mais ce qu'il faut voir, ce sont des faits qui attestent une certaine prospérité et une bonne santé nationale.

A qui le devons-nous? Bien sûr, tout cela ne s'est pas fait tout seul. La Chambre du Bloc National a travaillé, elle a montré le goût de l'ordre à l'intérieur, de la fermeté à l'extérieur et, en même temps, l'amour de l'union et le mépris des aventures, en un mot, le sens de la paix.

La paix! Dieu sait si le pays la désire. Eh bien! il n'y a pas à dire, la France en a pleine jouissance, depuis quatre ans et ce ne sont pas les agités du Bloc des Gauches qui nous l'auraient procurée! Pas plus, du reste, qu'ils nous la conserveront.

Avec les radicaux-socialistes, la France marchera vite à la ruine de l'oeuvre de reconstruction si laborieusement entreprise par les bons Français du Bloc National.

En commentant ce que sera la politique du nouveau Cabinet, nous soulignerons en terminant les déclarations que fit M. Herriot au cours d'une des dernières séances à la Chambre. Le député maire de Lyon, répondant à M. Poincaré, s'écria, en effet: "Les responsabilités du pouvoir assagissent les hommes!" Espérons qu'il saura s'inspirer de ses propres paroles.

J. L.

LE CANADA A BESOIN DU TARIF PROTECTEUR

Parlant au lunch d ela "Life Underwriters' Association", à l'hôtel Windsor, M. H.-M. Marler, député de St-Laurent-St-Georges, a déclaré que le libre-échange, en autant que le Canada est concerné, est une magnifique théorie qui n'est pas applicable au Canada. "Nous avons besoin de protection, dit-il, non pour enrichir le manufacturier, mais pour empêcher nos citoyens de s'en aller aux Etats-Unis."

M. Marler a déclaré que le temps était venu où tout homme d'affaires devait se tenir au courant de la situation créée par les méthodes administratives et il a conseillé à ses auditeurs de voter pour une politique saine, et non pour un parti. Tous les électeurs devraient s'inspirer du principe de la conservation des traditions des deux races qui ont développé le pays, car se sont eux qui sont les maitres de la situaton; ce sont ces traditions qui ont inspiré les pères de la Confédération et qui ont fait la prospérité du Canada.

"Croyez-vous que nous progressons aujourd'hui? a demandé M. Marler. Croyez-vous que nous gardons notre population? Croyez-vous que l'animosité qui existait à l'époque de la Confédération ne s'élève pas de nouveau?"

L'émigration aux Etats-Unis, qui a passé de 21,000 de 1915 à 1919, à 180,000 en 1923, en dit assez. Il faut remplacer les Canadiens par des immigrants, dont les qualités ne peuvent être comparables à celles des citoyens qui émigrent.

Quel est le remède à cette émigration? Plus de travail dans les usines. Et pour cela, il faut un tarif protecteur. Avec un tarif modéré, le développement industriel du Canada a été très lent; le contraire s'est produit en France et aux Etats-Unis, où le tarif est élevé.

La prochaine campagne électorale se fera sur cette question de tarif, et les électeurs doivent se préparer à voter d'une manière éclairée et pour des hommes qui mettront l'intérêt du pays avant leurs intérêts personnels et ceux de leur parti.

UN FARDEAU QUE LES ETATS UNIS DOIVENT PORTER

Washington — Le président Coolidge a déclaré que les articles de son programme de politique étrangère étaient la limitation des armements et l'adhésion des Etats-Unis sous réserves, au tribunal international sous les auspices de la Société des Nations.

Le président parlait à l'occasion des cérémonies du "Memorial Day", à Arlington. Il se prononça de nouveau pour le plan Harding-Hughes de participation des Etats-Unis au tribunal permanent de justice international. Il déclara que l'idéal des pactes mutuels entre les nations, pacte limitant leurs établissements militaires, devait être mis en pratique aussi rapidement que possible.

Le président donna avis qu'il n'opposerait pas d'autres réserves au protocole du tribunal que celles du président Harding et du secrétaire Hughes, mais qu'il ne préconiserait pas de changements qui ne recevraient probablement pas le consentement de plusieurs autres nations signataires.

On voit dans cette déclaration que le président est opposé au plan de la majorité républicaine du comité des relations étrangères pour l'adhésion des Etats-Unis à la condition que les nations actuellement membres du tribunal consentent à séparer le tribunal de la Société des Nations.

"Mieux vaut faire face à cette question franchement dit-il, en parlant du tribunal international. Si nous voulons assumer ces nouveaux devoirs en échange des avantages qui en découlent pour nous, disons-le encore. Nous n'avancerons à rien en prenant une attitude douteuse ou ambigue.

"Nous ne pourrons éviter de porter notre part du fardeau. Il faut porter ce fardeau sinon il nous écrasera. Quant à moi, je désire que mon pays le porte sans crainte et sans reproche à la manière droite, franche d'un bon Américain."

L'EGLISE ET LES GUERISONS MIRACULEUSES

Le docteur Le Bec a donné, le lundi sept avril, au Club du Faubourg, à Paris, une conférence très bien documentée, que le Président d'honneur du Bureau des Constatatons médicales à Lourdes a bien voulu communiquer.

Comme je n'ai pas encore eu l'honneur de prendre la parole devant vous, permettez-moi de me faire connaitre.

J'ai été pendant plus de trente ans, chirgien d'un grand hôpital, l'Hôpital Saint-Joseph, dont vous avez peut-être entendu parler. J'ai eu l'honneur d'être appelé à succéder au docteur Boissarie comme président du Bureau médical de Lourdes, qui est chargé d'examiner les malades qui se disent guéris. Enfin, comme j'ai fait paraitre un livre sur les Preuves Médicales du Miracle, la Congrégation des Rites m'a foit l'honneur de me confier tous les dossiers relatifs à la canonisation de sainte Jehanne d'Arc. La Congrégation des Rites est celle qui a pour mission d'étudier les guérisons présentées pour la canonisation des saints.

Je suis donc à même de vous faire connaitre les règles très sévères que l'Eglise s'impose pour prononcer le mot de "guérison miraculeuse". Elle n'accorde jamais ce nom sans le nombreuses expertises faites par des medecins honorables et qui doivent se conformer rigoureusement aux principes de la science.

Mon intention est de vous faire connaitre les conditions rigoureuses que l'Eglise impose et l'application de ces règles à Lourdes. Chose qui est, en général, très mal connue.

J'espère aussi dissiper le grave malentendu qui existe dans le monde relativement à la suggestion qui n'est jamais acceptée par l'Eglise comme pouvant produire un miracle.

Voici un très court abrégé de ces règles.

Il faut faire la preuve qu'une maladie dont les lésions sont connues a réellement existé; montrer que la guérison n'est pas une simple amélioration; enfin que la disparition des lésions et la réparation de ces lésions se sont faites instantanément. L'instantanéité est la caractéristique du miracle. Pas d'instantanéité, pas de miracle.

Vous allez me comprendre.

L'Eglise exige la preuve de l'existence de lésions matérielles connues de la science, parce qu'elle rejette absolument la suggestion. En voici la raison:

Les médecins peuvent modifier les symptômes des maladies nerveuses par la suggestion, mais ils ne savent pas ce qu'ils font sur les lésions matérielles des maladies nerveuses, qui nous sont totalement inconnues. Et nécessairement, si ces lésions nous sont inconnues, il nous est absolument impossible de prouver qu'elles ont disparu.

Un grand pape, Benoit XIV, l'a écrit il y a cent soixante ans: "On ne doit jamais accepter les maladies nerveuses dans les procès de canonisation, parce que la guérison ne consiste pas dans la disparition des phénomènes, mais dans la disparition des désordres causés par la maladie." Je viens de vous dire qu'ils sont inconnus.

A Lourdes, on se conforme strictement à cette règle. Toute les fois que l'on soupçonne la suggestion et l'existence d'une maladie nerveuse, le cas est laissé de côté.

Pourtant, les malades nerveux sont très nombreux à Lourdes, et beaucoup sont délivrés de leurs maux, mais ce ne sont pas des miracles.

Il faut ensuite que la guérison ne soit pas une simple amélioration. Dans le procès de canonisation de sainte Jehanne d'Arc la Congrégation des Rites a fait examiner les miraculés pendant deux ans, avant de discuter les miracles. Tous les médecins sont d'accord pour dire que quand une maladie grave, comme la fièvre typhoide, une carie de la colonne vertébrale, une coxalgie ont disparu depuis deux ans et qu'il n'y a pas eu de rechute, la maladie est réellement guérie.

Enfin, il faut démontrer que la réparations des lésions la cicatrisation des plaies a été instantanée; sinon pas de miracle. Eh bien! toutes les fois qu'une guérison est véritablement miraculeuse, il est toujours possible de montrer que les phénomènes n'ont pas pu s'accomplir, à cause de l'instantanéité. Je vais vous en donner la preuve. Le premier cas intéressera beaucoup les médecins, car il s'agit d'un de nos confrères, qui vit à Paris. Son histoire en deux mots. A vingt-quatre ans, péritonite tuberculeuse soignée à Lille par les professeurs de l'Ecole de Médecine. Un chirurgien ouvre le ventre, il en sort près de huit litres de liquide mêlé de pus tuberculeux et constate que l'intestin et tout l'intérieur du ventre sont couverts de tubercules. Soulagement pendant quelques mois. La péritonite recommence. Un abcès se forme sur la cicatrice, et un jour le malade constate à sa grande frayeur, que l'intestin s'est crevé et se vide par la plaie. Le malade était fixé sur son sort.

Il vient à Lourdes. Pendant la procession, il éprouve une douleur atroce qu'il a comparée à une ceinture de fer qui aurait serré le ventre. Il se fait reconduire à l'Hôtel, défait son pansement et constate que la plaie était fermée. Il y a maintenant vingt ans. Le confrère exerça la médecine à Paris; j'ai diné avec lui il y a deux ans, sa santé est parfaite.

Ce qu'il y a de prodigieux dans cette guérison, c'est que jamais on n'a vu guérir seule une perforation intestinale dans un milieu tuberculeux. Du reste, les opérations chirurgicale réussissent très rarement, et ici aucune opération n'avait été faite pour essayer de fermer cette plaie de l'intestin.

On vous a parlé dans la dernière réunion, de la guérison subite de la fracture de jambe suppurée de P. de Rudder. Voici son histoire très résumée. Un arbre tombe sur la jambe gauche de Rudder et détermine une fracture avec plaie. La plaie s'enflamme et suppura huit ans. Le blessé épuisé par la fièvre de pus, alla demander sa guérison à la sainte Vierge à Oostacher, près de Gand, où se trouve une reproduction de la Grotte de Lourdes. Voici dans quel état était cette jambe quelques instants avant la guérison subite: il y avait un trou de six centimètres dans lequel on pouvait entrer deux doigts. On pouvait facilement faire ployer la jambe et faire sortir les deux bouts d'os dans la plaie. La mobilité était telle qu'on pouvait tordre la jambe sur elle-même, mettre le talon en avant et les doigts de pied en arrière.

La suppuration était tellement abondante qu'il a été injurié par le cocher de la voiture publique qui l'a porté à la Grotte, parce qu'il avait sali le plancher de la voiture. Il était assis sur un banc, très triste, quand brusquement il est comme lancé en l'air, il se trouve debout, il marche. Il est guéri. Et si bien guéri qu'il s'est mis à courir après la voiture publique qui devait le ramener à la gare. Vous voyez cet homme qui depuis huit ans se trainait avec ses béquilles et subitement se met à courir.

De Rudder rentra chez lui, fit constater sa guérison. Il est mort vingt-quatre ans après, avant toujours travaillé. On a eu la bonne fortune d'ouvrir son tombeau et de retirer les os des jambes. On a fait le moulage des os de la jambe miraculeusement guérie. Ce moulage, le voici. Vous constaterez que l'os est parfaitement droit. On voit nettement la trace de la fracture guérie.

Comment s'est fait le cal osseux, le dépôt de sels de chaux qui a consolidé cette fracture? Les sels de chaux sont fournis par les aliments, travaillés par les sucs intestinaux, transportés par le sang jusqu'aux cellules de l'os. Mais il faut du temps: il faut de trente à quarante jours d'immobilisation dans un appareil. Or, de Rudder n'avait pas d'appareil fixant sa jambe, il était rongé par la fièvre, ne se nourrissait plus et enfin la consolidation a été instantanée. Ce malade a survécu vingt-quatre ans, parfaitement guérie. Il est donc manifeste que les phénomènes de la nature n'ont pu avoir lieu. Vous voyez que cette guérison présente toutes les conditions exigées par l'Eglise: la réalité de la maladie, l'instantanéité de la guérison et la solidité pendant vingt-quatre ans.

M. le Chanoine Desgranges vous dit, au mois de février, que les forces naturelles inconnues ne produiront jamais l'effet qu'on attend d'elles. Je vais vous en donner une preuve clinique: il faudrait que les forces naturelles fussent capables de faire fonctionner nos organes d'une manière qui est contraire à leur structure. La guérison de P. de Rudder va me servir d'exemple.

Je vous ai dit que les sels de chaux qui forment l'os viennent des aliments. Voici les six opérations qu'accomplit la nature pour former l'os: introduction des aliments dans l'estomac, attaque des aliments par les sucs digestifs, sortie des sels de chaux dans l'intestin, transport par le sang jusqu'à l'os cassé, dépôt de sels de chaux dans les cellules de l'os, formation du cal osseux qui ressoude les bouts de l'os cassé.

Voila six opérations naturelles qui ne peuvent se faire que l'une après l'autre. En effet, il est impossible que les aliments soient attaqués par les sucs intestinaux avant d'être introduits dans l'estomac. Il est impossible que les sels de chaux soient transportés par le sang avant d'être formés dans l'intestin.

Permettez-moi une comparaison. C'est aussi impossible que si l'on demandait à des forces naturelles, dans une machine à vapeur de faire apparaitre de la vapeur dans le corps d'un piston et le piston d'entrer en mouvement sans qu'il y ait de feu dans le foyer et d'eau dans la chaudière.

J'ai terminé, Messieurs, cette causerie qui vous a peut-être semblé un peu longue: si elle vous a importunés, je m'en excuse. Et je résume en trois phrases ce que je

(A suivre en page 2)

A PROPOS D'AUTORITE

Nous avons la bonne fortune d'offrir en primeur à nos lecteurs un chapitre du prochain livre de M. l'abbé Victorin Germain, l'auteur de Lettres à Claude, La Société des Nations et Le Petit Missel Illustré.

A propos d'Autorité est actuellement sous presse et paraîtra aux premiers jours de juin, un volume grand format, 9 1-2 x 6 1-2, sur papier Antique, près de 300 pages, prix $1.25.

[illegible]

Plusieurs noms de [illegible] Chevaliers [illegible]

* * *

On nous promet de belles fêtes pour la St-Jean-Baptiste prochaine et nous croyons que ce seront les plus belles que nous avons encore eues. Nous avons un si bon comité.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital St-Boniface donnent avis au public que l'Hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée donnant par le dehors est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours:	Médecine,	de 10.30 à 11.30 a.m.
	Chirurgie,	de 11. à 12. a.m.
	Pédiatrie	de 9.30 à 10.30 a.m.
Mardi:	Urologie	de 1. à 2. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi:	Ophtalmologie	de 11. à 12. a.m.
Lundi et vendredi:	Orthopédie	de 11. à 12. a.m.
Mercredi:	Gynécologie	de 11. à 12. a.m.
	Hygiène maternelle, Clinique	de [illegible] à 4. p.m.

Par ordre,
Hôpital St-Boniface

St-Boniface, Man.,
ce 15 avril 1924. (4 ins.)

DECES

Le décès presque soudain de Madame Prendergast (née O'Neil), épouse du docteur Prendergast, a causé une vive émotion dans toute la population de St-Boniface.

Très estimée, d'un caractère gai et sympathique, Madame Prendergast comptait un grand cercle d'amis et sa mort laissera un grand vide dans notre société.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à la Cathédrale et la messe fut chantée par Monseigneur Jubinville.

Les porteurs étaient les docteurs Howden, Collin, McNulty, Laurendeau, Clark et Messieurs Davis, Raymond et Alex. Bernier.

A son mari et aux membres de sa famille nous offrons l'expression de notre vive sympathie.

L'APOTHEOSE DU PRETRE

Des fêtes imposantes ont marqué, le 12 de ce mois, à Malines, la célébration du cinquantième anniversaire de sacerdoce du cardinal Mercier. C'est à la demande du cardinal lui-même que la solennité fut renvoyée à cette date, l'anniversaire tombant le 4 avril, en plein carême. Jusque dans l'apothéose que la Belgique et le monde ont imposé à sa modestie, le vénérable primat belge a donc voulu rester l'homme surnaturel qui sert l'Eglise en honorant sa patrie, le prêtre.

Véritable apothéose en effet que cette glorification universelle d'un homme vivant, et telle que l'histoire en offre peu d'exemples. Le Pape, le Roi de Belgique, les chefs d'Etat étrangers, les évêques, les grands soldats, les ministres, les savants, tout le peuple belge et bien d'autres nations ont salué d'un hommage unanime cet homme modeste qui est seul aujourd'hui à ignorer sa grandeur. Albert Ier a voulu précéder tous les admirateurs de l'éminent archevêque et, le 4 avril, il se rendait à Malines pour offrir au cardinal Mercier le témoignage empressé de sa vénération, conversant une heure durant dans la plus stricte intimité avec l'illustre jubilaire. Le maréchal Foch lui a exprimé son admiration par la voix de la "Revue des Idées et des Faits" en ces termes: "Puisant toute sa force dans sa mission de Pasteur de peuples et dans la pratique d'une doctrine supérieure de leurs droits, le cardinal Mercier mit à son service une indomptable énergie. Ainsi fut-il l'âme de cette extraordinaire résisttance morale qui, durant plus de quatre années, se dressa victorieusement devant l'envahisseur et opposa à son régime de force une infranchissable barrière. Quelle reconnassance ne lui devons-nous pas pour cette grande et féconde leçon?" Paul Bourget écrit avec sa vigueur de pensée coutumière: ". Cet ordre dont l'évêque est le gardien, c'est l'ordre spirituel, unique principe de l'autre, de l'ordre matériel dans la vie publique comme dans la vie privée. Cette charge, avec quel héroïsme Son Eminence le cardinal Mercier a su la remplir dans ces quatre terribles années où la conscience de l'Europe aurait sombré sans des témoins tels que lui des vérités éternelles." Charles Maurras, après s'être incliné avec respect devant la noble figure d'Albert Ier, dans son discours à la députation des étudiants de Louvain, prononcé à Paris le 7 avril dernier, rendait ce magnifique hommage à l'archevêque de Malines: "En nous inclinant devant le roi, nous devons vous féliciter d'un autre bonheur historique, celui que vous procure le rayonnement d'un pouvoir spirituel couronné, dirigé et orienté par la sainte figure de l'ancien recteur de Louvain, devenu archevêque de Malines et primat de la Gaule belge, le cardinal Mercier. Pendant que votre votre roi spiritualisait, sublimait sa tâche de prince, le docteur incomparable qui avait rétabli la discipline de saint Thomas et d'Aristote, c'est-à-dire de toute civilisation helléno-romaine, sur le seuil de la Germanie, redevenait devant l'invasion l'un de ces évêques antiques, défenseurs de l'Etat, pères et mères de la Cité, en qui l'amour des hommes, la pitié du malheur, se confondirent divinement avec l'amour éclairé de la patrie et la piété vigilante de la nation."

C'est donc la force morale, la puissance spirituelle que louent à l'envi dans l'action civilisatrice du cardinal Mercier croyants et incroyants; c'est l'apothéose du prêtre qu'il font ainsi d'une seule voix. Prêtre depuis cinquante ans par la consécration de l'Eglise, Désiré-Joseph Mercier n'a jamais cessé de l'être aussi par la science et par la vertu. Lorsqu'en 1887, Léon XIII présidait dans la personne du nonce Mgr Ferrata les fêtes du quatrième centenaire de l'Université de Louvain, Mgr Mercier, alors jeune prélat romain, était déjà un maître réputé et un restaurateur brillant de l'enseignement thomiste, dont son intelligence et sa charité devaient bientôt faire dans le monde entier un apostolat fécond. Sa grande âme sacerdotale, modelée sur le Sacré-Coeur de Jésus, est tout entière au service de la vérité. Aussi, comme elle rayonne puissamment sur les autres âmes! Depuis cinquante ans, Louvain en est toute resplendissante. Docteur éminent et bientôt chef d'école célèbre, le professeur d'université reste avant tout le prêtre, l'apôtre. Sa piété se reflète dans ses actes comme sur son visage. On sent chez lui l'homme de Dieu, l'homme qui brule d'amour pour la vérité parce qu'il brule d'amour pour Dieu. Cette flamme de la charité divine, qui embrase son âme sacerdotale, ne fait que s'aviver à la grande brise des sommets. Sur le trône de Malines, où il succède au cardinal Goossens, appelé lui-même à prendre place parmi les membres du Sacré Collège, Désiré-Joseph Mercier illustre bientôt son pays et l'Eglise en s'illustrant lui-même. Pendant la grande guerre, il apparaît au monde entier comme [illegible] du devoir. En 1917, dans la période la plus sombre du conflit, il écrit à ses prêtres: [illegible] droite regarde en face son devoir, l'inguère [illegible] à la vérité, à la justice, à Dieu, elle [illegible] comme faite à elle-même: le péril de ses frères devient son péril; la flamme du double amour de Dieu et de l'humanité s'allume; l'immolation de soi est décidée: tout plutôt que l'abdication dans le déshonneur." La grande âme sacerdotale du cardinal Mercier, avec son amour de la vérité, de la justice et de la charité, est toute entière dans ces admirables paroles. Les Québecquois n'oublieront jamais avec quelle force, quelle dignité, j'allais dire avec quelle majesté, l'archevêque de Malines, du haut de la chaire de la basilique de Québec, revendiqua pour la Belgique la nécessité de défendre son honneur national attaqué par l'Allemagne. C'était comme un écho fidèle, dans la bouche d'un illustre disciple, de cette grave parole du maitre Thomas d'Aquin: "Fortitudo disponit ad vindictam removendo prohibens, scilicet timorem periculi imminentis" (Somme Théologique, 2-2, q. 108, art. 2 ad 2). Et le primat de Belgique, pas plus que son maitre, n'oubliait la charité: "Pas de justice chrétienne sans charité, disait-il, à ses prêtres. Pas de charité sans justice. Et la justice vindicative étant une partie de la justice, pas de charité sans justice vindicative. Vouloir, sous prêtexte d'héroïsme dans la charité, fermer les yeux sur l'injustice, octroyer l'impunité aux crimes de l'ennemi parce qu'il est l'ennemi, c'est méconnaitre l'emprise souveraine, nécessaire de la charité sur l'organisation de la vie morale, individuelle et sociale de l'humanité chistianisée... La piété patriotique est une vertu... Inébranlables nous-mêmes, nous soutiendrons nos frères." C'est la charité de ce pasteur prêt à donner sa vie pour ses brebis qui inspira et soutint, quatre années durant, l'héroïque résistance du peuple belge; c'est le prêtre qui sauva la patrie.

A ce prêtre éminent, dont la grandeur morale est célébrée aujourd'hui par les hommes et par les peuples, à cet humble et glorieux disciple de saint Thomas d'Aquin qui sait pratiquer jusqu'à l'héroïsme la doctrine qu'il enseigne, à cet indomptable champion de la vérité et de la justice qui incarna le droit à une heure tragique de l'histoire du monde, nous offrons le très respectueux hommage d'une vénération profonde et d'une pieuse admiration.

Antonio HUOT, ptre.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Cour Taché No. 252
Condoléances

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère Trésorier. Secondée par le Frère Secrétaire-Archiviste.

Que les membres de notre Cour ayant appris avec regret la mort de M. Ulric Trudeau, membre de notre Cour, et la mort de Mme Muller, belle-mère du Frère Jules Mager, offrent à Mme Trudeau et aux membres de sa famille, ainsi qu'au Frère Jules Mager et aux membres de sa famille, leurs plus vives sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper; une copie de cette résolution soit envoyée à Madame Trudeau, au Frère Mager et à la Presse pour publication.

Adopté à l'unanimité.

Geo. L'EVEQUE,
Secr. Archiviste.

A PROPOS D'AUTORITE

(Suite de la page 3)

lites du mariage chrétien, faites comprendre l'importance de la vie paroissiale, de la réception fréquente des sacrements, du bénédicité, des grâces et de la prière en famille; gardez les époux chastes, gardez-les fidèles, gardez-les bons.

Guérissez, s'il vous plait, ô le plus puissant des thaumaturges, guérissez l'inconscience, l'aveuglement des parents qui ne savent veiller ni sur les jeux, ni sur les promenades, ni sur les relations de leurs enfants. Guérissez la légèreté de ceux qui donnent fréquemment en spectacle au foyer domestique les saillies de leur humeur, de pénibles malentendus et les conflits qui les rabaissent dans l'estime de ceux qu'ils doivent cependant élever. Guérissez la manie de ceux qui critiquent à tort et à travers sans jamais penser à qui les écoute et les maitres et les maitresses et les prêtres et les évêques et même le Souverain Pontife.

Et puis Seigneur, avez une bonté spéciale pour la classe instruite de notre peuple, donnez-lui [illegible] la force d'humilier son esprit devant les enseignements de [illegible] de plier sa volonté devant les directions ecclésiastiques [illegible] entière acquise aux [illegible] aux retraites et aux [illegible] paroissiales; donnez à tous ses membres le respect intelligent de la discipline de l'Eglise; daignez leur accorder de temps à autre la grâce de relire un catéchisme de persévérance et de faire une retraite fermée.

Aux religieuses, conservez la simplicité, l'obéissance et l'estime de la vie intérieure, aux prêtres et aux religieux avec le zèle apostolique, toute l'intensité de vie spirituelle indispensable à leurs travaux.

Et à moi, ô bon et très doux Jésus, à moi [illegible] qui le soir vient, accordez, je vous prie, la grâce insigne de la persévérance finale "Fac me tuis semper inhaerere mandatis et a te nunquam separari permittas."

Donnez à tous le bienfait de votre amour, le zèle pour notre salut et pour celui des autres, l'estime de la mortification et le respect des âmes.

Revenez, Jésus Sauveur, revenez par vos apôtres, venez prêcher, venez guérir, venez exorciser, venez ressusciter, afin que votre règne arrive, que votre volonté soit faite, que la paix soit donnée à beaucoup d'âmes de bonne volonté et que plus de gloire vous soit rendue au plus haut des cieux.

Venez, Seigneur Jésus, venez.

Dans l'église qui s'assombrit les fidèles sont entrés dévots et pénitents, le vieux pasteur s'est rendu au confessionnal et il a compris que le divin Enfant commençait [illegible] à l'exaucer.

V. GERMAIN, ptre.
Du Manitoba

M. MacFadyen, échevin, [illegible] que la distillerie allait fonctionner incessamment et que la descente sous le pont du C.N.R. rue Water serait comblée sous peu.

Les Fêtes de Dollard

Samedi soir a eu lieu la cantate avec 1,700 voix d'enfants, qui avait été remise de samedi dernier.

Ce fut un réel succès, et l'on ne sait qui doit être félicité le plus, des enfants ou du directeur, M. Hébe. Le feu d'artifice tiré par M. Pambrun alla montrer dans les airs que St-Boniface fait bien les choses.